

Documents de prévention des risques obligatoires et recommandés pour une collectivité :

Registres obligatoires	Documents obligatoires				Documents conseillés
	Documents sécurité	Rapports	Notices	Documents pour intervention particulière	
Registre Santé - Sécurité au Travail	Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP)	Rapport annuel sur la Santé, la sécurité et les conditions de travail (RASSCT)	Fiches données sécurité (FDS) (celles des produits chimiques utilisés dans la collectivité)	Plan de Prévention	Règlement intérieur Hygiène et Sécurité
Registre des Dangers graves et Imminents	Lettre de mission pour l'Agent en Charge de le Fonction d'Inspection	Programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail	Fiche de risques professionnels	Protocole de sécurité (chargement et déchargement)	Livret d'accueil
Registre de sécurité	Lettre de cadrage pour l'assistant / le conseiller de prévention	Rapport annuel de la médecine préventive	Fiche d'exposition à l'amiante	Autorisation de conduite	Fiches de poste et notices de postes avec consignes de sécurité au poste de travail
		Fiche individuelle de suivi (exemple : fiche de pénibilité)	Fiche d'exposition aux produits chimiques	Habilitations électriques	Protocole de déclaration et de suivi d'accidents
				Permis feu	
				Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR)	



Centre de gestion
de la fonction publique territoriale
de la Charente-Maritime

Intitulé du document	Explication du document	Réglementation associée	Veille à sa mise en place	Elaboration par
Registre Santé - Sécurité au Travail	Consignation des dysfonctionnements, des observations et suggestions des agents relatifs à la prévention des risques professionnels en hygiène et sécurité	décret N°85-603 du 10 juin 1985 modifié	Autorité territoriale	- Chefs de service - Assistant/Conseiller de Prévention (aide à l'élaboration)
Registre des Dangers graves et Imminents	Consignation des situations où un agent a exercé son droit de retrait. Description de la nature du droit de retrait et moyens de prévention mis en place pour supprimer la cause de ce retrait.	décret N°85-603 du 10 juin 1985 modifié	Autorité territoriale	- Délégué de l'autorité territoriale (le met en place) - AP/CP (aide à l'élaboration)
Registres de sécurité	Consigne les résultats des vérifications périodiques des installations, équipements de travail et de protections individuelles	Code du travail : Art. R.4323-22 à R.4323-27 et R.4323-99 à R.4323-103	Autorité territoriale	- Chefs de service - Assistant/Conseiller de Prévention (aide à l'élaboration)
Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP)	Recensement et évaluation des risques professionnels auxquels sont soumis les agents. Mise en place d'actions de prévention des risques évalués	Art R4121-1 et suivant du Code du travail Décret n°2001-1016 du 5 novembre 2001 Loi n° 2021-1018 du 2 août 2021	Autorité territoriale	- Délégué de l'autorité territoriale (le met en place) - AP/CP (aide à l'élaboration)
Lettre de cadrage pour l'Agent en Charge de le Fonction d'Inspection (ACFI)	Description précise des missions de l'ACFI, de son profil, de sa qualification, des moyens mis à disposition	Article L. 812-1 du code de la fonction publique Décret n°85-603 Arrêté du 29 janvier 2015	Autorité territoriale	DRH
Lettre de cadrage pour l'assistant / le conseiller de prévention	Description précise des missions de l'AP/CP, de son profil, de sa qualification, des moyens mis à disposition	Article L. 812-1 Décret n°85-603	Autorité territoriale	DRH
Rapport annuel sur la Santé, la sécurité et les conditions de travail (RASSCT)	Regroupe les évolutions des risques professionnels par rapport à l'année précédente (accidents et maladies professionnelles)	décret N°85-603 du 10 juin 1985 modifié	Président CST	- Président du CST - Médecin du travail - AP/CP, ACFI (participent à l'élaboration)
Programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail	Planification des mesures de prévention à mettre en place pour l'année à venir.	Code du Travail : Art L2312-27 modifié par la Loi n°2021-1018 du 2 août 2021 - art. 3 E tart 72 du décret n°2021-571 du 10 mai 2021	Président CST	- Président du CST - Médecin du travail - AP/CP, ACFI (participent à l'élaboration)



Centre de gestion
de la fonction publique territoriale
de la Charente-Maritime

Intitulé du document	Explication du document	Réglementation associée	Veille à sa mise en place	Elaboration par
Rapport annuel d'activité de la médecine préventive	Surveillance médicale des agents (visites, surveillance spéciale, etc...) et actions sur le milieu professionnel (tiers-temps).	décret N°85-603 du 10 juin 1985 modifié et arrêté du 13 déc. 1990	Médecine préventive	Médecine préventive
Fiche individuelle de suivi (exemple : fiche de pénibilité)	indiquer les facteurs de risques professionnels auxquels les agents sont exposés au-delà des seuils prévus par le code du travail	article D.4163-2,3,4 du code du travail	- Autorité territoriale - Chef de service	- Médecine préventive - Chef de service - AP/CP (participent à l'élaboration)
Fiche de risques professionnels	Recensement des risques professionnels et des effectifs soumis à ces risques.	décret N°85-603 du 10 juin 1985 modifié	Médecine préventive	- Médecine préventive - AP/CP
Fiche d'exposition à l'amiante Fiche d'exposition aux produits chimiques	Permet d'assurer la mémoire des expositions mais aussi de quantifier leur cumul	Code du Travail : Art. R4412-120 (amiante) Art. D4161-1 à 5 Art. R4412-58	Autorité territoriale	- Délégué de l'autorité territoriale (le met en place) - AP/CP (aide à l'élaboration)
Fiches de données de sécurité (FDS)	document établi par le fournisseur d'un produit chimique utilisé pour communiquer les informations de sécurité et les dangers liés à son utilisation. A fournir pour chaque produits chimiques utilisés.	Code du Travail : Article R4412-9 Article R4412-38 et 39 Article R4624-4	Autorité territoriale	- Chefs de service - Assistant/Conseiller de Prévention (aide à l'élaboration)
Plan de Prévention	Recensement des risques liés aux co-activités et des mesures de prévention à respecter lors d'intervention d'entreprises extérieures	Code du travail : Art R4512-6 à 12	Autorité territoriale	- Chefs de service - Assistant/Conseiller de Prévention (aide à l'élaboration)
Protocole de sécurité (chargement et déchargement)	Procédure à établir lors des opérations de chargement ou de déchargement exécutées par des entreprises extérieures	Code du travail : Art R4515-4 à 11	Autorité territoriale	- Chefs de service - Assistant/Conseiller de Prévention (aide à l'élaboration)
Autorisation de conduite	Document délivré par l'autorité territoriale aux agents habilités à conduire des véhicules et des engins spéciaux (chariots, nacelles, etc.). Délivrée après aptitude médicale, formation adéquate et contrôle des connaissances.	Code du Travail : art. R.4323-55 à R.4323-57	Autorité territoriale	délégué de l'autorité territoriale (mise en place)

Intitulé du document	Explication du document	Réglementation associée	Veille à sa mise en place	Elaboration par
Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR)	Eviter les dommages aux biens ou aux personnes lors de la réalisation de travaux à proximité des réseaux. Renforce les responsabilités et les compétences des personnes qui interviennent lors des phases de préparation et d'exécution des travaux.	Article R.554-29 du Code de l'Environnement Décret n°2011-1241 Arrêté du 15 février 2012 art 20 à 22 et 25 Arrêté du 22 décembre 2015	Autorité territoriale	- Délégué de l'autorité territoriale (mise en place) - Chef de service
Habilitations électriques	Document délivré par l'autorité territoriale aux agents habilités à effectuer des travaux sur ou à proximité des matériels et installations électriques. L'habilitation atteste que l'agent est techniquement qualifié, est apte médicalement et a reçu une formation adéquate	Code du Travail : Art R4544-9 à 11	Autorité territoriale	délégué de l'autorité territoriale (mise en place)
Permis feu	Prévention des risques d'incendie lors de travaux par point chaud (soudage, meulage, etc.) effectués en dehors des postes de travail permanents (complément au plan de prévention si intervention d'entreprise extérieure)	art 32 de l'Arrêté du 12 octobre 2011	Autorité territoriale	- Chefs de service - Assistant/Conseiller de Prévention (aide à l'élaboration)
Règlement intérieur Hygiène et Sécurité	Information de l'ensemble du personnel sur ses droits et devoirs au sein de la collectivité, et plus particulièrement en matière d'hygiène et de sécurité		Autorité territoriale	- Délégué de l'autorité territoriale ou DRH (le met en place) - AP/CP (aide à l'élaboration)
Livret d'accueil	Information des nouveaux embauchés, ou du personnel changeant d'activité, sur les consignes générales d'hygiène et de sécurité		Autorité territoriale	DRH ou responsable formation AP/CP
Fiches de poste et notices de postes avec consignes de sécurité au poste de travail	Description des risques liés aux activités/postes de travail des agents et des mesures de prévention à respecter (consignes de sécurité spécifiques)		Autorité territoriale	- Chefs de service (le met en place) - AP/CP, Médecin du travail, agents (participent)
Protocole de déclaration et de suivi d'accidents	Procédure intégrant l'aspect administratif et préventif des accidents (déclaration, enquête, mesures de prévention à mettre en place...)		Autorité territoriale	- Responsable des déclarations d'accidents AP/CP - Médecine préventive et CST participe à l'élaboration